

Que faire des corbeaux de la République et Canton du Jura ?

Christophe Schaffter (CS-POP)

La présence des corbeaux dans la vie publique ou privée est sans doute vieille comme le monde.

Comme dénonciateur anonyme, le corbeau remonte à la mythologie romaine et au dieu Esculape, le dieu de la médecine et premier médecin de l'humanité, fils du dieu Apollon et de la mortelle Coronis.

Cette dernière était enceinte d'Esculape et trompait son mari Apollon avec un mortel dans un jardin entouré de hauts buissons. C'est un corbeau, animal blanc à l'époque, qui dénonça anonymement l'adultère. Apollon le reconnut pourtant et, dans une crise de jalousie, il assassina Coronis qui mit au monde Esculape avant son dernier souffle.

Il décida surtout de punir le corbeau pour sa vilaine action en rendant son plumage noir à tout jamais.

C'est depuis ce mythe ancestral qu'on a coutume d'appeler les délateurs des corbeaux et d'attribuer à ces volatiles un mauvais augure.

Bien plus près de chez nous, il semblerait qu'on trouve de plus en plus de corbeaux dans les dossiers de l'administration cantonale ou sur le bureau des magistrats, voire en salles d'audience. Les courriers anonymes et la délation restent pour certains un moyen d'expression.

Les questions suivantes sont posées au Gouvernement :

- 1. La délation, soit la dénonciation anonyme, a-t-elle une existence propre dans la prise de décisions au sein de l'administration cantonale ? Autrement dit, une décision administrative peut-elle reposer, même partiellement, sur une lettre anonyme ?**
- 2. Au sein de l'administration cantonale, à quel niveau lesdits courriers anonymes sont-ils traités (administration ordinaire ou chef-fe de service) ?**
- 3. Selon le contenu desdits courriers, l'administration informe-t-elle ou requiert-elle une investigation du Ministère public ?**
- 4. Concrètement, ces courriers sont-ils détruits ou sont-ils conservés au dossier ?**

Christophe Schaffter (CS-POP)

Co-signataires

- Rémy Meury (CS-POP)
- Ivan Godat (Verts)
- Magali Rohner (Verts)
- Baptiste Laville (Verts)
- Philippe Bassin (Verts)
- Pauline Godat (Verts)
- Roberto Segalla (Verts)
- Sonia Burri-Schmassmann (Verts)
- Lucien Ourny (Verts)

- Anita Kradolfer (Verts)
- Liza Crétin-Schumacher (CS-POP)
- Céline Blaser (Verts)

Intervention déposée officiellement le 04 septembre 2024